Proposition de cahier des charges suite à la disparition de MPDU et le passage de LFILO 1111 à 5h vol. 1 et 45h vol. 2 (au lieu de 37,5).

Remarque : le cahier des charges qui suit suppose que LFILO1160 repasse bien au qu. 1.

## LFILO 1111 Travaux dirigés de philosophie

Langue d'enseignement : Français

Lieu de l'activité : Louvain-la-Neuve

Préalables: -

Thèmes abordés:

Thèmes et textes établis en concertation avec les titulaires des cours LFILO 1113, LFILO 1160, LFILO1120.

Les travaux dirigés complètent la formation reçue dans les cours de philosophie en insistant sur la lecture de textes philosophiques, la rédaction de travaux sur des thèmes, questions ou auteurs philosophiques et sur la communication orale. Ils préparent l'étudiant, dans un premier temps, à la rédaction du TFC qui couronne le BAC et à la participation active aux séminaires sur textes de 3<sup>ème</sup> année. Les compétences à acquérir vont de la recherche documentaire adéquate en philosophie et du bon usage de la documentation, dans le respect des normes académiques (citations, références, etc.), à l'exposé écrit ou oral qui fait montre d'une lecture pertinente et précise des textes, d'un usage adéquat de la littérature secondaire dans le cadre d'un commentaire critique, ou d'un essai philosophique. Ces compétences ne peuvent être développées qu'en interdépendance. Cependant chaque série de TD insiste plus spécifiquement sur l'une d'elles.

On insiste dans cette première série sur la recherche documentaire (usage critique des bibliothèques, des catalogues, des outils de travail (encyclopédies, dictionnaires, bases de données bibliographiques, bases de données textuelles...), sur la prise de notes lors d'un exposé oral, la lecture, la compréhension, l'explication de textes et la capacité d'exprimer ces compétences par écrit, dans un français correct, selon une argumentation ordonnée et dans le respect des normes en usage en philosophie.

## (NB la suite est pour information)

Modes d'évaluation des acquis des étudiants

Travaux personnels en cours de quadrimestre ; travail final remis pour la session. Entretien oral avec le/ les assistants en charge durant la session.

Un ou des travaux non remis en temps et heure prévus durant le quadrimestre, et/ou des absences non justifiées lors des séances peuvent entraîner une note insuffisante.

Les pondérations communiquées par les assistants et relatives aux diverses prestations exigées des étudiants ne sont d'application qu'à conditions que toutes les prestations aient été accomplies en temps et heure prévus.

En cas d'échec à la première session, il est nécessaire de s'adresser à l'assistant responsable qui précisera les modalités du travail supplémentaire.

Méthodes d'enseignement : Lectures et explications de textes ; suivi des travaux personnels.

Contenu : Exercices de recherche sur des notions ; différentes méthodes et/ou courants philosophiques. Ex. Méthode scolastique ; Philo analytique/phénoménologie ; rationalisme/empirisme etc. Explication de textes

Bibliographie : Peut varier selon les années. Mises à jour sur moodle. Information auprès des assistants en charge des séances.

(groupe de travail, réunion du 20octobre 2015)